

**Genre, vulnérabilité et  
adaptation :  
cas des femmes  
entrepreneures en zones  
semi-arides du Sénégal**

Rapport d'étude



**PRISE**

Pathways to resilience  
in semi-arid economies

Recherche pour des futurs résilients au climat

# Genre, vulnérabilité et adaptation : cas des femmes entrepreneures en zones semi-arides du Sénégal

**Octobre 2018**

Mamadou Diop

Florence Crick

Momadou Sow

Birame Diouf

Babacar Diouf

Ce rapport a été produit dans le cadre d'une série de documents préliminaires pour guider à long terme le programme de recherche du projet Promouvoir la Résilience des Economies en zones Semi-Arides (PRESA). Il a été élaboré par Innovation, Environnement, Développement en Afrique (IED Afrique) et London School of Economics and Political Sciences (LSE).

Le consortium PRESA est composé de Overseas Development Institute (institution leader), Royaume Uni ; Grantham Research Institute for Climate Change and the Environment, Royaume Uni ; Innovation, Environnement, Développement en Afrique, Senegal et de Sustainable Development Policy Institute, Pakistan, en collaboration avec des partenaires de recherche pays dont Regional Environmental Center for Central Asia, Tadjikistan; Kenya Markets Trust, Kenya; Université de Ouagadougou, Burkina Faso et University of Central Asia, Kyrgyzstan.

## **Remerciements**

Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'Initiative de recherche en adaptation collaborative en Afrique et en Asie (IRCAAA), avec le soutien financier du Royaume-Uni à travers son Department for International Development (DfID) et du Centre International de Recherches pour le Développement (CRDI) au Canada. Les opinions exprimées dans ce travail sont celle des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de DfID et du CRDI ou de son Conseil des gouverneurs. Les auteurs remercient Claude Roger WETTA, Nicole GAKOU, Marième DIALLO et Yacine GUEYE-DIAGNE pour leurs commentaires constructifs.

Une femme en train de trier les céréales récoltées dans son champ (Kaffrine)  
© Image prise par Lancelot Soumelong Ehode/IED Afrique



# Sommaire

Liste des figures	6
Sigles et abréviations	7
Résumé	8
Introduction	9
1. Démarche méthodologique	11
2. Contexte, dynamisme et vulnérabilité des zones semi-arides du Sénégal	13
3. Résultats	15
3.1. Caractéristiques des femmes entrepreneures et des PME en ZSA	15
3.2. Des femmes entreprenantes mais des PME vulnérables face aux événements climatiques	17
3.3. Des stratégies mêlant adaptation réactive et adaptation durable	18
3.4. Des contraintes et des obstacles nombreux malgré la volonté de s'adapter	19
3.5. Des besoins spécifiques importants pour relever le défi de l'adaptation	24
4. Conclusion	27
Références bibliographiques	28

# Liste des figures

Figure 1. Carte de localisation de la zone d'étude	13
Figure 2. Principaux types d'événements climatiques affectant les PME détenues par les femmes	17
Figure 3. Les principaux obstacles à la prise de mesures pour répondre aux risques climatiques futurs	23
Figure 4. Les différents appuis en faveur des femmes entrepreneures	24

# Liste des encadrés

Encadré 1. Focus sur les organisations de femmes entrepreneures du Sénégal	15
Encadré 2. Pourcentage d'entreprises appartenant à des femmes dans 28 pays d'Afrique dont le Sénégal	16
Encadré 3. Genre, secteur privé et mécanismes de financement	21
Encadré 4. Politique gouvernementale et entrepreneuriat féminin au Sénégal	26

# Sigles et abréviations

<b>ANACIM</b>	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
<b>ANSD</b>	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>CCIA</b>	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
<b>CEDAF</b>	Centre Départemental d'Assistance et de Formation pour les Femmes
<b>CENAF</b>	Centre National d'Assistance et de Formation pour les Femmes
<b>CFA</b>	Communauté Financière d'Afrique
<b>CIDEFJ</b>	Centre d'Incubation et de Développement des Entreprises de Femmes et de Jeunes
<b>CNAAS</b>	Société Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal
<b>CNES</b>	Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal
<b>COMNACC</b>	Comité National sur les Changements Climatiques
<b>CRDI</b>	Centre International de Recherches pour le Développement
<b>DfID</b>	Department for International Development
<b>ENDA</b>	Environnement et Développement du Tiers-Monde
<b>FNCF</b>	Fonds National de Crédit pour les Femmes
<b>FNGPF</b>	Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine
<b>FNPEF</b>	Fonds Nationale pour la Promotion de l'Entreprenariat Féminin
<b>IED AFRIQUE</b>	Innovation, Environnement, Développement en Afrique
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>IRCAAA</b>	Initiative de Recherche Concertée sur l'Adaptation en Afrique et en Asie
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PANA</b>	Plan d'Action National pour l'Adaptation
<b>PME</b>	Petite et Moyenne Entreprise
<b>PRESA</b>	Promouvoir la Résilience des Économies dans les zones Semi-Arides
<b>RASEF</b>	Réseau Africain de Soutien à l'Entreprenariat Féminin
<b>REJEFE</b>	Réseau des Jeunes Femmes Entrepreneures
<b>SFD</b>	Système de Financement Décentralisé
<b>SNEEG</b>	Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre
<b>TPE</b>	Très Petite Entreprise
<b>UFCE</b>	Union des Femmes Chefs d'Entreprises
<b>ZSA</b>	Zone Semi-Aride

# Résumé

Ce document de travail analyse les réponses des femmes chefs de Petites et Moyennes Entreprises (PME) face aux effets adverses du changement climatique en zones semi-arides (ZSA) du Sénégal. À partir d'enquêtes par questionnaires et d'histoires de vie, ce document montre que la grande majorité des femmes propriétaires de petites entreprises ont été affectées au cours des cinq dernières années par l'impact des événements climatiques extrêmes sur leurs activités. En sus des événements climatiques qui affectent leur PME, ces femmes doublement vulnérables, doivent aussi gérer les impacts de ces événements sur leur ménage, et affronter de multiples contraintes socioculturelles et structurelles contrairement à leurs homologues hommes. Malgré ces différentes contraintes et responsabilités, elles démontrent une capacité d'adaptation et développent des stratégies en réponse aux risques climatiques. Toutefois, leurs efforts sont limités par différents obstacles accentués par un manque d'appui des pouvoirs publics. Des efforts politiques, institutionnels et financiers substantiels aux niveaux national et local sont donc nécessaires pour la promotion d'un environnement sensible au genre et favorable à l'adaptation des femmes entrepreneures.

# Introduction

L'incidence du changement climatique sur le développement socioéconomique des pays et la nécessité d'inscrire les efforts de lutte dans une démarche inclusive qui implique toutes les catégories de la société, surtout les femmes, a été un déclic pour la prise en compte des questions de genre dans les politiques d'atténuation et d'adaptation (Okali et Naess, 2013). Pourtant, le début a été relativement préoccupant car selon Adger et al. (2003), de même que Denton (2000), l'impact du changement et de la variabilité climatiques sur les différentes catégories sociales, en particulier les femmes, a été très peu abordé au cours des années 1990 de même qu'au début du millénaire. En effet, une analyse des principaux documents de référence sur le plan international notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et le Protocole de Kyoto révèle une quasi-absence du mot «genre» dans les textes (Denton, 2000). Ce que confirment Bradshaw et Linneker (2014), citant Israël et Sachs (2013) selon qui « le changement climatique a été noté comme étant un concept très « masculinisé » tel que apparu dans l'establishment scientifique, structuré dès le début dans un cadrage techno-scientifique qui favorisait la connaissance construite par des hommes instruits ». Selon Leduc et al. (2013) les réponses apportées au changement climatique en tant que crise mondiale, restent principalement axées sur des solutions scientifiques et économiques, plutôt que sur de substantielles dimensions humaines et de genre.

Somme toute, l'intégration du genre est de nos jours considérée comme un aspect incontournable et nécessitant une attention particulière dans les actions visant l'atténuation des risques climatiques, mais aussi comme un facteur important pour l'adaptation afin d'assurer le succès et la durabilité des politiques, programmes et projets de développement (BAD, nd ; Koelle, 2013). Cela d'autant plus que les dimensions humaines surtout les questions de genre sont primordiales et pour que les réponses contre le changement climatique soient efficaces, elles doivent être axées sur les personnes (Skinner, 2012).

En Afrique où les effets du changement climatique se font déjà sentir, les femmes font partie des catégories les plus vulnérables aux impacts de ce phénomène, du fait de leurs rôles des responsabilités déterminés par la société. Elles sont désavantagées lorsqu'il s'agit de se préparer face au changement climatique et de trouver les réponses aux conséquences de celui-ci (Oxfam, 2009 ; Niasse et al. 2004; Romero et al., 2011). Au Sénégal, les secteurs de l'agriculture (sous-secteur élevage et foresterie), les zones côtières, les ressources en eau, la pêche, le tourisme et la santé sont considérés comme les plus vulnérables (Gaye et al., 2014). Cette vulnérabilité des principaux secteurs de développement s'accompagne d'une vulnérabilité accrue des populations qui en dépendent. Ce faisant, les femmes qui constituent 52% de la population (ANSD, 2014) et s'activent en milieu rural dans ces secteurs, sont ainsi placées dans des positions de vulnérabilité amplifiées par leur statut de mères et de responsables du bien-être de la famille (Diagne Guèye, 2008). A l'instar des femmes des autres pays africains, l'environnement est le principal pourvoyeur de ressources, source de vie, d'activités et de revenus de la femme rurale sénégalaise. Cependant, la dynamique d'évolution du climat et des écosystèmes sénégalais connaît des bouleversements cycliques avec les phases de sécheresse et d'inondations qui créent une incertitude sur le vécu des populations (République du Sénégal, 2006; Gaye et al., 2014). Ainsi, la sécurité humaine de la femme est fragilisée surtout lorsque la satisfaction des besoins de base n'est plus assurée et qu'elles rencontrent de plus en plus de difficultés pour nourrir la famille (Diagne Guèye, 2008). En effet, selon des études d'ENDA (2007), dans le secteur agricole, les femmes ne détiennent que 13,4% des parcelles et sont confrontées à des problèmes d'accès aux facteurs de production et aux intrants. Elles n'ont pas accès au même titre que les hommes à la terre ou au matériel agricole ou de pêche, ainsi qu'aux conseils des agents d'agriculture qui ne s'adressent qu'aux hommes et non à la productrice (Khouma, 2011 ; Diagne, 2013). En outre, l'essentiel des activités agricoles (semis, désherbage, récolte, conditionnement et transformation, etc.) repose sur les femmes qui les exécutent de manière rudimentaire, faute d'énergie et d'équipements appropriés (ENDA, 2005 ; ENDA, 2007).

Dans beaucoup de régions du pays, l'approvisionnement en eau, la recherche du bois de chauffe pour la cuisson, l'alimentation des enfants qui sont autant de tâches dévolues aux femmes, constituent de plus en plus des contraintes dans un contexte de changement climatique marqué par la raréfaction des ressources naturelles (ENDA, 2007). Ce qui a comme conséquence le maintien, d'un côté, des jeunes filles hors des circuits d'éducation et de l'autre, la femme rurale dans une trajectoire de pauvreté chronique. Ceci est exacerbé par le fait que dans beaucoup de villages, les femmes constituent en majorité la population sédentaire dans la mesure où les hommes ont migré à la recherche d'une activité rémunératrice (Touré-Thiam et Crowley, 2014 ; Wade et al., 2017). Ce que confirment les travaux de l'OIM (2009) qui prenant l'exemple de la région de Tambacounda

ont démontré que suite à l'érosion des sols, 90% des hommes ont migré au moins une fois, laissant beaucoup de femmes et d'enfants seuls pour réhabiliter les terres et produire la nourriture avec moins de ressources économiques et humaines. Et quand les femmes ne parviennent pas à assumer convenablement leur rôle nourricier malgré l'accroissement du risque climatique, elles se sentent dévalorisées (Dugué et al., 2012).

Cependant, malgré cette vulnérabilité plus accrue que celle des hommes, les femmes au Sénégal, multiplient les initiatives pour mieux s'adapter au contexte socio-économico-écologique en diversifiant les activités génératrices de revenus. En effet, du fait de l'importance de leurs rôles socioéconomiques dans le maintien des moyens de subsistance des ménages, les femmes s'adonnent de plus en plus à l'entrepreneuriat à travers la création de petites entreprises reposant sur diverses activités comme le maraîchage, la transformation de produits agricoles, etc. (Guèye, 2004 ; Diagne-Guèye, 2008 ; Diagne, 2013 ; ENDA, 2013).

Bien que des recherches sur l'adaptation au changement climatique aient été menées sur les ménages et les communautés, en particulier en zones semi-arides (ZSA) du Sénégal, très peu de recherches se sont intéressées aux femmes entrepreneures, particulièrement aux PME gérées par des femmes dans un contexte de changement climatique. En effet, il existe très peu d'informations sur la manière dont les PME des femmes sont affectées par le changement climatique, les réponses qu'elles tentent d'apporter, les obstacles auxquels elles font face. Autant d'informations scientifiques nécessaires pour mieux soutenir les femmes entrepreneures dans leur adaptation et par-delà, soutenir le développement des ZSA. C'est dans un souci de contribuer à combler un tel gap que ce document de travail met en lumière les caractéristiques des femmes entrepreneures des ZSA du Sénégal, leur vulnérabilité et leurs réponses pour faire face au changement climatique. Ceci, dans le but d'appréhender la capacité des femmes entrepreneures à prendre en compte, à répondre et à s'adapter au changement climatique pour un développement économique équitable et résilient du pays.

Pour ce faire, le document est articulé autour de trois principales sections : la première met l'accent sur la démarche méthodologique qui a sous-tendu ce travail de recherche, la deuxième sur le contexte global des zones semi-arides du Sénégal notamment les régions cibles et la troisième sur les principaux résultats de l'étude.



Khadidiatou Ndoye, Présidente du GIE Xaritou Xaley devant sa boutique (Kaffrine)

© Image prise par Lancelot Soumelong Ehode/IED Afrique

# 1. Démarche méthodologique

L'étude qui sous-tend ce document de travail repose sur une approche méthodologique mixte comprenant : i) une revue des documents d'orientation des principaux secteurs publics et privés au Sénégal (politiques, stratégies, plans, programmes, etc.) en rapport avec le changement climatique et le développement du secteur privé débouchant sur une analyse institutionnelle et politique ; ii) une enquête de terrain par le biais d'un questionnaire ; et iii) des histoires de vie.

L'enquête de terrain a été menée du 12 juin au 16 juillet 2016 dans les régions de Saint Louis, Louga et Kaolack. Le questionnaire a été administré dans ces trois régions à un total de cent soixante-et-un (161) responsables de PME évoluant dans quatre secteurs d'activités (agriculture, élevage, commerce et transformation des produits agro-pastoraux). Les PME ont été choisies d'une part en utilisant les répertoires des PME de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et des chambres de commerce d'industrie et agriculture (CCIA) et d'autre part la technique de l'échantillon boule de neige qui a permis de compléter la taille de l'échantillon.

Le questionnaire a été conçu pour recueillir des informations sur de nombreux aspects liés à l'adaptation des PME, tant en ce qui concerne le changement climatique actuel que les risques climatiques futurs. Les principaux thèmes abordés concernent la compréhension des risques climatiques par les répondants, les impacts probables que le changement climatique aura sur leurs entreprises, les mesures qu'ils prennent pour faire face à ces risques, les opportunités qu'ils ont identifiées et la planification de mesures de réduction des risques climatiques ou d'adaptation pour faire face aux impacts du changement climatique.

Le questionnaire comprend également des questions sur les ressources dont les PME disposent pour l'adaptation et les contraintes auxquelles elles sont confrontées pour accéder à ces ressources. Des données ont été aussi recueillies sur l'exposition aux risques (par exemple le type d'aléa, le nombre d'événements climatiques), les caractéristiques internes de l'entreprise (par exemple, la structure de la propriété, y compris le sexe du propriétaire, le nombre d'employés, etc.) et l'environnement externe (par exemple, l'accès aux marchés, aux financements et aux infrastructures) ; ce qui permet de relier les décisions d'adaptation au contexte économique et commercial dans lequel elles ont été prises. Par la suite, quinze (15) histoires de vie ont été réalisées avec des femmes entrepreneures des régions de Saint Louis, Louga et Kaolack. Les données quantitatives ont été traitées avec le logiciel SPSS et le tableur Excel et les données des histoires de vie ont été exploitées grâce à l'analyse de contenu (Foucault, 1966 ; Negura, 2006).



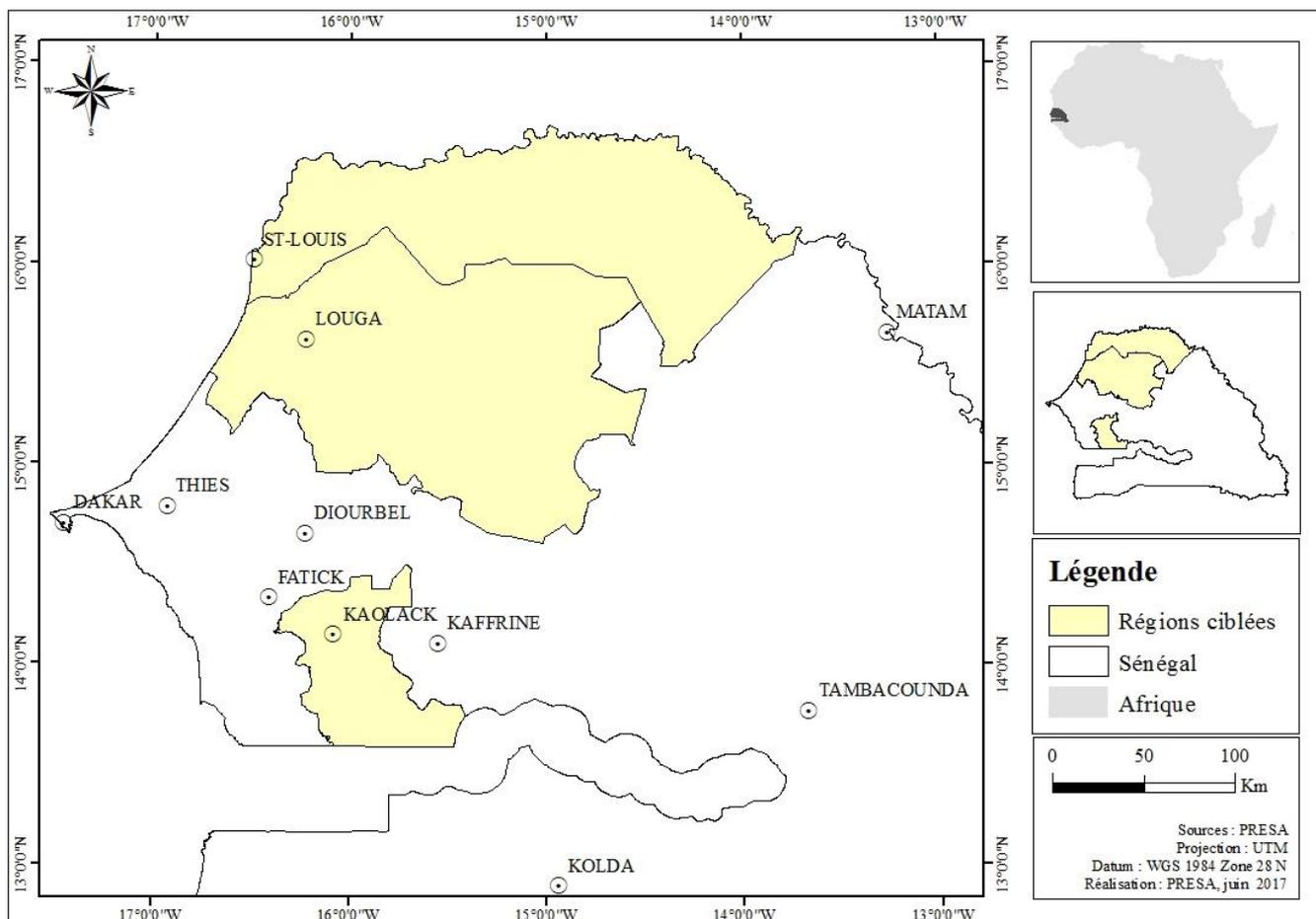
Une femme transportant des épis de mil, village de Xendé (Kaffrine)  
© Image prise par Lancelot Soumelong Ehode/IED Afrique



## 2. Contexte, dynamisme et vulnérabilité des zones semi-arides du Sénégal

L'étude a été menée dans les ZSA du Sénégal particulièrement dans les régions de Kaolack, Louga et Saint-Louis (figure 1). Ces régions sont caractérisées par un climat de type soudano-sahélien avec des températures élevées d'avril à juillet (35° - 40°C) et une pluviométrie comprise entre 300 et 600mm (Niasse et al. 2004). De façon globale, l'économie de ces régions situées au nord et au centre est peu dynamique car rarement tournée vers les secteurs d'activités modernes à forte valeur ajoutée. Elle repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage qui emploient autour de 80% de la population active (ANSD, 2013). Le commerce est relativement dynamique et reste principalement lié à la vente des produits issus du secteur primaire (arachide, mil, produits de l'élevage). Le tourisme et la pêche constituent aussi des activités économiques essentielles notamment dans la région de Saint-Louis (ANSD, 2015a). Dans ces régions semi-arides du Sénégal, le développement des secteurs d'activité des entreprises reste encore faible. Le secteur privé moderne voire formel est constitué principalement d'unités industrielles de transformation de produits agricoles, d'exploitation du sel, d'huileries et de prestation de services. Le secteur privé informel, grand pourvoyeur d'emplois et souvent constitué d'entreprises de petite taille, est plus orienté vers les activités de production (agriculture, élevage), le commerce, l'artisanat et la transformation (Benjamin et Mbaye, 2012).

**Figure 1.** Carte de localisation de la zone d'étude



Source : PRESA, Juin 2017

De façon spécifique, la région de Saint-Louis dispose d'importantes ressources en eau en raison de la présence du fleuve Sénégal, encourageant en même temps la présence d'entreprises agricoles et agroalimentaires (ANSD, 2015a). Pour la région de Louga, elle reste une zone à vocation essentiellement agropastorale. L'agriculture demeure la principale activité productive et occupe en moyenne 78% des ménages. L'élevage représente le deuxième pilier de l'économie régionale et concentre 17% du cheptel national en raison de l'appartenance d'une grande partie de son territoire (65%) à la zone sylvo-pastorale. Le commerce en général connaît un essor certain notamment au niveau du secteur informel très dynamique (ANSD, 2015b). Quant à la région de Kaolack, elle est essentiellement agricole avec 65% de la population active s'adonnant à l'agriculture. Le développement de la culture arachidière a favorisé l'installation d'unités de transformation (huileries). Le commerce demeure le secteur le plus dynamique particulièrement celui de l'arachide. L'élevage, essentiellement de type extensif, reste aussi dynamique. La production et la commercialisation du sel deviennent de plus en plus importantes avec l'ampleur de la salinisation des terres (ANSD, 2015c). En termes d'infrastructures, de zones industrielles et de marchés, ces régions semi-arides du Sénégal sont peu pourvues (Crick et al. 2016).

Du fait de leur appartenance à la zone semi-aride du pays, ces régions sont déjà vulnérables de par cet ancrage spatial qui les situe dans la zone climatique soudano-sahélienne. Cette dernière fortement affectée par la désertification, est caractérisée par une augmentation de la température et une diminution de la pluviométrie (Diagne, 2000). Une région comme Saint-Louis souffre énormément de l'érosion côtière (Niang-Diop et al., 2005 ; Sall, 2006 ; Sy, 2010) au moment où toutes les trois régions couvertes par l'étude, sont affectées par des processus de salinisation des terres et des eaux surtout à Kaolack (ANSD, 2015c ; Gaye et al., 2015).

Cette situation est exacerbée par la concomitance de facteurs externes notamment la combinaison de la croissance démographique, la monétisation rapide de l'économie rurale, le transfert de la propriété de la terre et du cheptel dans les mains d'une élite minoritaire et la désintégration progressive des systèmes fonciers communautaires (Sall, 2015). A cela s'ajoutent le manque d'infrastructures adéquates, la faible capacité technique des acteurs économiques, la forte dépendance à un système de production axé sur l'exploitation et la transformation de ressources naturelles, qui caractérisent ces zones à forte dominante rurale. Cette vulnérabilité constatée au niveau des ZSA se déteint inéluctablement sur les conditions de vie des populations locales. Sous ce rapport, les femmes se retrouvent particulièrement vulnérables au changement climatique du fait qu'elles représentent le plus grand pourcentage des populations pauvres, sont plus dépendantes du capital naturel pour leurs moyens d'existence et sont culturellement victimes d'inégalités sociales, politiques et économiques.



Un groupe de femme lors de la récolte des oignons dans un périmètre maraîcher  
© Image prise par Mamadou DIOP/IED Afrique

## 3. Résultats

### 3.1. Caractéristiques des femmes entrepreneures et des PME en ZSA

La particularité des femmes entrepreneures en zone semi-aride du Sénégal réside essentiellement dans le fait qu'elles soient des femmes d'âges mûrs. 73,91% appartiennent à la classe d'âge [40-60] ans. Elles ont un niveau d'étude relativement plus élevé que la moyenne de la population féminine. 65,63% des femmes propriétaires de petites entreprises ont terminé leurs études secondaires contrairement aux hommes entrepreneurs (35,09%) alors qu'au niveau national, le dernier recensement général de la population (ANSD, 2014), situe la proportion de femmes ayant un niveau d'éducation secondaire à 39,8%. Certaines de ces femmes entrepreneures (9,38%) ont été jusqu'à l'université. En outre, la plupart des femmes interrogées (82,61%) ont suivi une formation professionnelle en rapport avec le secteur d'activité de leur entreprise avant de démarrer leurs affaires ; contrairement aux hommes entrepreneurs dont moins du tiers (30,43%) dit avoir bénéficié d'une telle formation. En plus de cette formation initiale, 86,96% des femmes entrepreneures enquêtées ont bénéficié (ne serait-ce qu'une seule fois) d'une formation professionnelle en termes de renforcement de capacités après la création de leur entreprise alors que chez les hommes ces derniers ne sont que 40,87%.

Parmi les principaux secteurs d'activité en ZSA, les femmes évoluent plus au niveau de la transformation des céréales et des fruits et légumes (71%). Elles sont aussi dans le secteur de l'agriculture (17,39%) et de l'élevage (8,7%) où elles s'occupent principalement du lait (collecte, conditionnement, transformation et vente) grâce notamment à des mini laiteries.

#### Encadré 1 : Focus sur les organisations de femmes entrepreneures du Sénégal

Le souci d'agir pour l'instauration d'un environnement plus favorable au développement de l'entrepreneuriat féminin au Sénégal a fait naître plusieurs organisations de femmes entrepreneures. Parmi celles-ci, il est important de mentionner le Réseau africain pour le soutien aux femmes en entrepreneuriat (RASEF), l'Union des Femmes Chefs d'Entreprises du Sénégal (UFCE) et le Réseau des Jeunes Femmes Entrepreneures (REJEFE). Créé en 1994 dans le sillage de la Vème Conférence Régionale Africaine sur les Femmes et la Conférence Mondiale sur les Femmes de Beijing, le RASEF regroupe plus de 300 entrepreneurs individuels et 420 Groupements de promotion féminine. Le RASEF est un cadre qui facilite aux femmes opératrices économiques, l'accès à plusieurs services notamment l'assistance et le conseil, la formation, l'information, le financement et la protection sociale. A cet effet, le RASEF dispose d'un incubateur de projets, une fondation pour l'entrepreneuriat féminin, un centre de documentation, un observatoire et une Mutuelle d'Epargne et de Crédit.

Quant à l'UFCE, elle a été mise sur pied en 2007 avec une volonté de mieux organiser les femmes chefs d'entreprises afin d'adresser les questions du genre dans l'entrepreneuriat et l'importance de la valorisation des femmes créatrices de PME. De 107 membres fondateurs, l'union regroupe aujourd'hui près de 700 entreprises essentiellement de petite taille (90% de TPE) et principalement dans le secteur informel (65%). Grâce aux « mercredis de l'UFCE » et plusieurs autres initiatives, l'union essaie de favoriser une meilleure prise en compte des préoccupations des femmes chefs d'entreprises. Elle cherche, en effet, à rendre les femmes plus conscientes du rôle primordial qu'elles ont à jouer en essayant de fédérer les ressources mais aussi d'échanger, de partager les expériences, solutions et bonnes pratiques managériales. Le REJEFE est une association créée par de jeunes femmes entrepreneures, avec l'appui de la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES) et de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Dakar (CCIAD) depuis 2012. Ce réseau a comme principaux objectifs : (i) d'orienter, encadrer, informer, assister, former les jeunes femmes chefs d'entreprise dans leurs actions, (ii) promouvoir l'image de la jeune femme chef d'entreprise au Sénégal et à l'étranger, (iii) représenter la jeune femme chef d'entreprise auprès des différentes instances du Sénégal, notamment auprès de toutes institutions ou organismes publics, semi-publics ou privés, (iv) d'apporter tout appui aux jeunes femmes chef d'entreprise dans le cadre de la recherche de financement, du renforcement des capacités des membres et du développement de leurs activités.

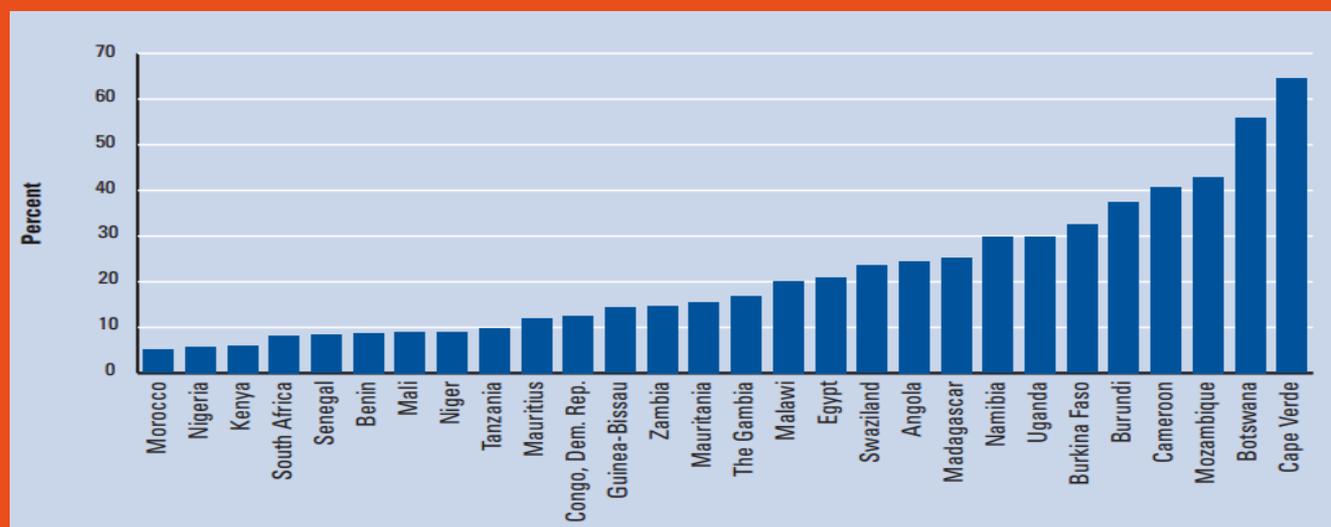
Source : synthèses des auteurs

Les femmes entrepreneures se préoccupent plus du caractère légal de leur PME que les hommes. En effet, 86,96% des entreprises gérées par les femmes sont formelles en ce sens qu'elles détiennent des papiers légaux pour la constitution d'une entreprise ; même si les pratiques et modes de gestion restent toujours informels. Chez les hommes, seules 39,13% des PME étudiées possèdent les papiers requis à cet effet. Le type de gestion de la PME est moins individuel chez les femmes que chez les hommes. Les femmes entrepreneures sont souvent en partenariat (73,91%) là où les hommes privilégient la gestion individuelle (75,65%).

A l'instar des hommes (77,19%), chez les femmes entrepreneures, le capital, facteur déterminant de production, provient essentiellement de fonds propres (72,09%). Toutefois, 20,93% des femmes ont eu recours à d'autres sources notamment le soutien de parents ou d'amis et, dans une moindre mesure, l'héritage et les dons. Seules 6,98% des femmes entrepreneures interrogées soutiennent avoir recours aux banques lors de la création de leur PME. Les entreprises des femmes entrepreneures sont aussi caractérisées par l'utilisation du domicile familial comme siège social. Dans le cas contraire, le local est proche de la maison. D'aucunes disent que ce choix est déterminé par le souci d'être plus près de leurs enfants mais aussi de concilier travail et vie familiale.

## Encadré 2 : Pourcentage d'entreprises appartenant à des femmes dans 28 pays d'Afrique dont le Sénégal

Une étude de Bardasi et al., (2006) sur le genre, l'entrepreneuriat et la compétitivité en Afrique révèle que les économies africaines ont la particularité d'être caractérisées par des différences notoires entre sexes se traduisant par des rôles substantiellement différents entre hommes et femmes. Ainsi, les hommes et les femmes diffèrent dans l'accès et le contrôle des actifs productifs. De même, les capacités et les incitations économiques sont fortement différenciées selon le sexe de manière à affecter la réponse de l'offre, l'allocation des ressources au sein du ménage, la productivité du travail et le bien-être. Ce faisant, les femmes sont moins présentes dans l'entrepreneuriat surtout quand il s'agit de moyennes ou de grandes entreprises.



Par exemple au Sénégal, la courbe ci-dessous sur le pourcentage d'entreprises dans le secteur de la manufacture appartenant à des femmes dans 28 pays d'Afrique étudiés par Bardasi et al., en 2006, montre que le pays occupait la 24e place avec moins de 10% de ses entreprises dans ce secteur appartenant à des femmes. Ces femmes sont essentiellement dans le secteur de l'agroalimentaire et ne gèrent que de micro ou petites entreprises.

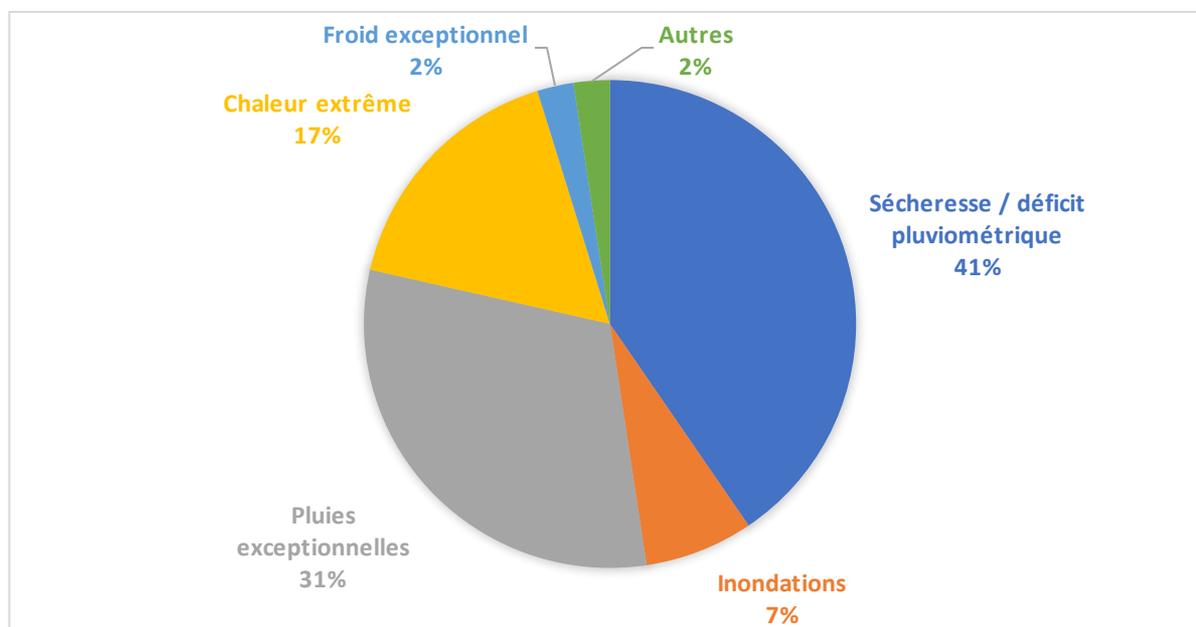
Selon les auteurs, ces différences entre sexes et cette faible présence des femmes dans l'entrepreneuriat ont des implications sur la flexibilité, la réactivité et le dynamisme de l'économie du Sénégal en ce sens qu'elles limitent directement la croissance économique.

Source: Bardasi et al., 2006.

## 3.2. Des femmes entrepreneuses mais des PME vulnérables face aux événements climatiques

En ZSA du Sénégal, une des caractéristiques distinctives des économies est que les femmes tout comme les hommes jouent des rôles économiques importants. En effet, les femmes sont de plus en plus présentes dans l'environnement économique des PME (Sow-Sarr, 2010). Les raisons de cette présence se situent selon Atohoun (2006), dans la crise socio-économique qui a secoué le pays dans les années 80-90 ne permettant plus à beaucoup d'hommes, de faire face à leurs responsabilités de chef de famille. Cependant, les PME des femmes appartiennent essentiellement à des secteurs peu productifs et évoluent généralement dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, la transformation. L'appartenance à ces secteurs fait que ces PME restent caractérisées par une très grande précarité et une vulnérabilité accrue au changement climatique. S'y ajoutent le manque d'accès des femmes aux processus de prise de décision conjugué à leur mobilité limitée et aux contraintes sociales liées à leur statut d'épouse et de mère notamment la difficulté de concilier vie familiale et vie professionnelle (Wane, 2009 ; Sow-Sarr, 2010). Ce faisant, 90,03% des femmes propriétaires de petites entreprises ont déclaré avoir été touchées par des événements climatiques extrêmes au cours des cinq dernières années. Les événements les plus cités (figure 2) sont : le déficit pluviométrique (40,48%), les pluies exceptionnelles (30,95 %), les chaleurs extrêmes (16,67 %) et les inondations (7,14 %).

**Figure 2 . Principaux types d'événements climatiques affectant les PME détenues par les femmes**



Source : Enquêtes de terrain PRESA, 2016

Ces événements se manifestent selon les femmes interrogées par :

- des dégâts physiques sur la propriété y compris les bâtiments et autres biens physiques (21,74% des femmes) ;
- une perte de bétail et de biens notamment les cultures, etc. (60,87%) ;
- une réduction de la productivité (86,96%) ;
- une diminution des ventes (chiffre d'affaire), voire une perte de revenu (91,30%) ;
- une incapacité à faire fonctionner l'entreprise pendant plusieurs jours (47,83%) ;
- une réduction permanente de l'activité principale de l'entreprise (56,52%) ;
- une perte de clientèle (32,61%).

Selon les femmes interrogées, les différents impacts découlant de ces événements climatiques sont essentiellement une absence des employés (19,57%), une absence des clients réguliers (26,57%), un manque d'approvisionnement en matières premières (56,52%) une baisse de la qualité des matières premières (52,17%) et une baisse de la demande de produits (34,78%)

De façon plus spécifique, ces principaux événements climatiques, affectent directement les processus de production au niveau des PME agricoles. Déjà, dans le secteur de l'agriculture, les femmes ne détiennent (souvent) que les parcelles d'envergure modeste en termes de superficie (FAO, 2008 ; Sall et Thioune, 2012). Ces parcelles sont généralement constituées de terres de moins bonne qualité et n'étant pas propriétaires, les femmes n'y investissent pas. S'y ajoutent l'absence de la force physique nécessaire, les difficultés liées à l'accès aux outils adéquats et aux engrais ; ce qui fait que ces parcelles ont donc de faibles rendements et sont plus vulnérables aux effets du changement climatique (Top, 2014). Ces derniers se manifestent selon elles par une perturbation des cycles culturaux, une mortalité au niveau des pépinières, une chute des bourgeons et des fleurs, un avortement des fruits et une augmentation de la pression des ravageurs et des maladies.

A l'image des PME agricoles, les PME d'élevage détenues par les femmes sont aussi confrontées aux effets adverses du changement climatique. En effet, ces entreprises orientées essentiellement vers l'élevage de petits ruminants, l'embouche et surtout la production et la commercialisation du lait, sont affectées par la baisse des ressources en eau et des pâturages ainsi que la dégradation de la santé animale. Ce qui accentue la vulnérabilité des entreprises d'élevage qui dépendent essentiellement des systèmes traditionnels pour leur approvisionnement ; la plupart des PME d'élevage étudiées déclarant s'approvisionner en matière première/intrant au niveau local).

En dehors de ces deux secteurs directement affectés par le changement climatique, les femmes entrepreneures sont plus présentes dans le secteur de la transformation (71,74%). Cependant, dans ce secteur, les entreprises surtout celles spécialisées dans la transformation des céréales et du lait dépendent essentiellement de la production des secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour fonctionner. Ainsi, en affectant ces secteurs, les conditions climatiques impactent les processus d'approvisionnement des PME évoluant dans le secteur de la transformation. En plus de cette vulnérabilité indirecte, ces PME sont aussi sensibles à certains événements climatiques comme les pluies exceptionnelles et les fraîcheurs inhabituelles ainsi qu'aux fortes canicules. Selon les femmes, les deux premières conditions affectent le processus de séchage des produits transformés et la dernière rend difficile la conservation des produits.

Malgré la vulnérabilité de leurs PME, les femmes entrepreneures multiplient les initiatives pour mieux s'adapter au contexte climatique.

### 3.3. Des stratégies mêlant adaptation réactive et adaptation durable

Dans la littérature, il est de plus en plus reconnu que certains phénomènes climatiques spécifiques, tels que la sécheresse, les inondations, les canicules, les pluies exceptionnelles, n'affectent pas de la même façon tous les membres d'une même communauté car certaines personnes ont une plus grande capacité à gérer une crise que d'autres (Diagne Guèye, 2008 ; Romero et al., 2011 ; Skinner, 2011 ; Ornano, 2014.). En plus, la répartition inéquitable des droits surtout d'accès aux ressources et du pouvoir dans la prise de décision, combinée à l'aliénation et aux normes socioculturelles, limitent la capacité d'action de nombreuses catégories d'acteurs face aux effets adverses du changement climatique. C'est le cas des femmes entrepreneures des ZSA du Sénégal. En sus des événements climatiques qui affectent leur PME, ces femmes doublement vulnérables, doivent affronter de multiples contraintes socioculturelles et structurelles contrairement à leurs homologues hommes. Malgré tout, elles ont su développer et mettre en œuvre un ensemble de réponses pour atténuer les impacts du changement climatique sur leurs activités économiques et elles ont plus tendance à adopter des stratégies durables que les hommes selon les conclusions de Crick et al. (2018).

Ces stratégies sont essentiellement, l'obtention d'un prêt (19,57%), le passage à un autre produit ou culture (19%), la souscription à une assurance (13,04%), le changement de variétés (13 %), le recours à la diversification des produits pour réduire la vulnérabilité (8%). Ces stratégies sont considérées comme potentiellement durables du fait qu'elles impliquent des mesures prises pour atténuer les risques ou réduire l'impact d'un événement climatique et maintenir, dans la mesure du possible, l'activité de la PME au niveau actuel. En effet, le recours à l'obtention d'un prêt financier s'explique essentiellement par le capital limité des PME détenues par les femmes. Ce capital est généralement insignifiant au point que certaines difficultés de l'entreprise peuvent engendrer une absorption de toutes les ressources financières de la femme entrepreneure. Dans ce cas de figure, le premier souci semble être la recapitalisation de l'entreprise qui, le plus souvent passe par l'obtention d'un prêt. Cependant, selon 42,31% des femmes interrogées la première source pour l'obtention de ce prêt demeure essentiellement la famille et les amis, suivie de l'Etat (30,77%), des institutions de microcrédit (15,38%) et enfin des banques commerciales (11,54%).

Le passage à un autre produit ou culture se justifie par la volonté des femmes entrepreneures de réduire la vulnérabilité de leur PME face aux extrêmes climatiques. Du fait des péjorations climatiques, certaines PME agricoles détenues par les femmes (à l'instar de celles des hommes) ont privilégié les cultures à cycle court ou les cultures plus rustiques. Mais c'est surtout au niveau des PME du secteur de la transformation que ce

changement est plus remarquable. Au fait, la matière première jadis utilisée n'étant plus disponible en quantité et/ou en qualité, la plupart de ces PME se sont tournées vers des produits (céréales, fruits, légumes, etc.) plus disponibles et moins affectés par la baisse de la pluviométrie.

Dans cette même logique, la souscription à une assurance comme réponse aux conséquences des risques climatiques par 13,04% des entrepreneures, résulte essentiellement de la création en 2008 de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) chargée de protéger les personnes physiques ou morales qui exercent une profession agricole contre les calamités naturelles et les risques liés aux activités agro-sylvo-pastorales. La présence de cette compagnie dans la zone d'étude et les nombreuses initiatives pour faire adhérer les acteurs locaux des zones agro-sylvo-pastorales ont plus ou moins facilité l'accès et l'usage de l'assurance comme outil d'adaptation. Toutefois, la pratique est très peu développée chez les PME en ZSA du Sénégal surtout chez les entreprises qui ne sont pas dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

Outre ces différentes mesures que nous avons qualifiées de durables, les femmes mettent aussi en œuvre différentes réponses qui résultent plus d'une logique d'adaptation réactive et dont l'objectif est de limiter certains effets immédiats des risques climatiques sur leur PME. Il s'agit ainsi de la réduction du nombre de salariés (8,70%) et dans une moindre mesure la vente des actifs ou leur bradage. De plus, même si elles ne représentent pas une part importante de l'échantillon, certaines femmes entrepreneures ont été jusqu'à suspendre temporairement leurs activités de productions qui, pour attendre de meilleures conditions climatiques, qui, pour trouver les ressources nécessaires à une recapitalisation. Ces mesures sont insoutenables dans le moyen et le long terme en ce sens qu'elles entraînent une réduction temporaire (et parfois permanente) de l'activité économique de la PME.

Au-delà de ces mesures plus ou moins réactives, très peu de femmes entrepreneures s'intéressent véritablement à des stratégies planifiées dans le moyen et le long terme. En effet, selon les résultats de cette recherche, 95,65% des femmes responsables de PME n'ont pas développé de stratégies d'adaptation planifiées pour faire face aux risques climatiques futurs. Or, à la question « *Quand pensez-vous que les changements climatiques auront un impact significatif sur votre entreprise ?* », 76,09% des femmes interrogées ont répondu que ces changements climatiques ont déjà eu un impact sur leur unité économique. En outre, elles jugent probable voire très probable (58,15%) que des impacts potentiels des changements climatiques affectent leur PME dans le futur du fait d'une augmentation des coûts opérationnels, d'une réduction de la demande de produits/services, d'une réduction dans les capacités de production et d'une incapacité de faire des affaires.

Cette quasi-absence de planification de mesures dans le moyen et le long terme, résulte plus des caractéristiques intrinsèques des PME et de leur environnement que d'un manque de préoccupation. En vérité, la taille et le caractère peu compétitif des PME détenues par les femmes et l'absence d'un environnement des affaires propices, font que la priorité est accordée par les entrepreneures à d'autres préoccupations plus liées à la survie immédiate de l'unité économique. C'est pour cette raison d'ailleurs que 69,57% des femmes entrepreneures interrogées ne reconnaissent pas la planification de mesures contre les risques futurs comme une priorité immédiate pour leur entreprise. Cela, d'autant plus que les PME détenues par les femmes sont confrontées à de nombreuses contraintes liées entre autres à un environnement global peu propice à l'émergence d'unités économiques compétitives.

### 3.4. Des contraintes et des obstacles nombreux malgré la volonté de s'adapter

N'ayant pas forcément la même capacité d'action et d'adaptation que les hommes entrepreneurs, les femmes détentrices de PME sont confrontées à plusieurs obstacles qui ne facilitent pas la prise de mesures adéquates pour s'adapter malgré tous les efforts consentis pour répondre aux événements climatiques.

#### 3.4.1. Des croyances et des constructions sociales antérieures au statut d'entrepreneure

Tout d'abord, comme Wane (2009) et Sow-Sarr (2010) ont eu à le démontrer, les rapports sociaux de genre sont défavorables aux femmes du fait d'un ensemble de croyances et de constructions sociales qui veut que la femme soit épouse, mère, etc. avant d'être entrepreneure et qui la confine souvent dans la sphère familiale. Plusieurs femmes ont vu leur PME mise en péril du fait essentiellement de l'aliénation culturelle et du pouvoir du mari. Ainsi, les femmes se trouvent des fois obligées de déménager leur entreprise pour suivre le mari qui peut être, dans le cadre de ses fonctions, muté dans une autre ville. C'est le cas de cette femme entrepreneure : « *mon unité économique a été créée ici à Kaolack il y a de cela plus de dix ans. En 2016, du fait de l'affectation de mon époux à Tambacounda, j'étais obligée de déménager l'unité. Au départ, j'étais contre toute idée de déplacement de mon entreprise, mais après plusieurs mois de tension et de pression venant de partout notamment de ma propre famille, j'avais fini par céder. Maintenant, je me suis installée dans la ville de Tambacounda avec tout ce que cela comporte comme désagréments surtout en termes de perte de main*

*d'œuvre qualifiée car j'étais avec des employées qui maîtrisaient très bien le travail. J'ai aussi perdu des parts de marché et mes fidèles clients, sans compter les acquis au niveau des différents réseaux de femmes de Kaolack dont je fus membre».*

En outre, les nombreuses charges familiales et sociales supportées par les femmes entrepreneures constituent aussi un lourd fardeau pour la performance de leurs PME dans un contexte de changement climatique. Déjà, comme précédemment mentionné, il a été constaté une tendance chez la femme entrepreneure à l'utilisation de la maison comme local pour l'unité économique ou à s'implanter non loin du domicile. Cette présence dans ou aux abords du domicile résulte essentiellement du rôle primordial de la femme dans la vie de la famille et sa volonté de concilier obligations professionnelles, sociales et familiales. Le fait que les femmes s'occupent principalement de la famille, élèvent les enfants, s'occupent des vieux et des malades, ne souffre d'aucune contestation dans le contexte ouest africain et surtout en milieu rural sénégalais (Adjmagbo et al., 2006). En plus de ces nombreuses charges qui occupent une bonne partie de leur temps, les femmes utilisent leurs revenus (parfois intégralement) pour l'alimentation, la santé et l'éducation de leurs enfants. Autrement dit, les revenus de la PME servent en priorité à subvenir à des besoins cruciaux de la famille au détriment de l'investissement dans l'innovation technologique et la modernisation de l'unité économique.

### 3.4.2. Un financement micro et difficilement accessible

Dans les ZSA du Sénégal, l'une des principales contraintes des femmes entrepreneures demeure l'accès à des fonds importants pour financer les différentes mesures de réduction des risques climatiques et le développement de leurs entreprises. Malgré le fait que 19,57% des femmes disent utiliser l'obtention d'un prêt comme réponse aux effets du changement climatique, 69,57% des femmes interrogées le considèrent comme étant un obstacle pour le déroulement normal des opérations de production et le niveau de contractualisation de prêts demeure encore très faible chez les PME détenues par les femmes. Déjà 42,31% de ces prêts sont contractés auprès de la famille et des amis. Seuls 26,92% ont été contractés au niveau des institutions de micro-crédit et des banques commerciales.

Cette faible contractualisation avec les banques et institutions de micro-crédit est liée à certaines considérations sociales et réglementations qui empêchent aux femmes entrepreneures d'avoir accès au crédit surtout à des financements consistants. D'ailleurs, lors d'un entretien, une femme entrepreneure de Saint-Louis spécialisée dans le riz, fustigeait le fait que les femmes n'avaient accès qu'aux micro-financements : *« dans l'accès au financement, c'est le micro-crédit qui nous tue car il nous empêche de faire des prêts conséquents et d'investir dans le développement de nos activités »*. D'abord, les femmes entrepreneures ont des difficultés à fournir aux banques et institutions de micro-crédit les garanties nécessaires. Très souvent, du fait de barrières juridiques et culturelles, la femme qui veut solliciter un crédit n'est ni propriétaire de terrain, ni de maison, ni de tout autre élément de garantie adapté aux exigences des services financiers. Ensuite, les faibles montants des prêts et le taux élevé des intérêts (7 à 13%) constituent des obstacles supplémentaires à l'accès des femmes au financement. En fin, les femmes rurales interrogées se sont plaintes des coûts engendrés par les nombreux déplacements auprès des institutions financières et des banques (généralement situées au niveau des centres urbains) et des frais des procédures administratives. *« Non seulement les banques ne nous prêtent que de modiques sommes, mais elles nous obligent à faire plusieurs déplacements soit pour des compléments, soit pour le suivi de dossier. Lors de mon dernier prêt, j'ai fait tellement de déplacements à Kaolack au point que je m'interrogeais par moment sur l'intérêt d'un tel prêt ; cela d'autant plus que pour un prêt d'un million de francs CFA, j'ai presque dépensé trois cent mille francs CFA entre frais de dossier et transport sans compter la longue durée de la procédure et la durée très courte du délai de remboursement du prêt »* soutient une femme entrepreneure de la région de Kaolack.



Produits (céréales, jus) de la PME du GIE Bok Diom de Sara, Kaolack  
© Image prise par Mamadou DIOP/IED Afrique

### Encadré 3 : Genre, secteur privé et mécanismes de financement

Malgré quelques initiatives dans des domaines où les femmes sont particulièrement concernées notamment les équipements d'allégement et la transformation des produits agricoles et halieutiques, le secteur privé est peu impliqué dans la promotion du genre. Par ailleurs, au sein du secteur privé, les femmes sont sous représentées à tous les niveaux. Les raisons les plus couramment évoquées sont liées à leur statut et à leur niveau de qualification, reconnus comme des contraintes à la compétitivité des femmes et donc à leur présence sur le marché du travail. La faible intervention du secteur privé dans la promotion du genre s'explique par l'approche genre qui est peu prise en compte dans ses actions, l'absence d'un mécanisme de collaboration avec le Mécanisme National Genre et la faible connaissance de l'approche genre et développement.

Quant aux mécanismes de financement, les banques opérant au Sénégal ont une vocation principalement commerciale. Elles accordent du crédit à court, moyen et long termes selon des procédures clairement définies. Aux renseignements portant sur l'activité, le banquier adjoint les informations portant sur la situation patrimoniale, les garanties réelles demandées le plus souvent à hauteur de 100% du prêt. Celles-ci peuvent se faire sous forme d'hypothèque, de nantissement, de cautions ou d'assurance vie. Or, pour ce qui est des garanties, on relève que les conditions d'accès des femmes à la propriété rendent difficile la fourniture de garanties de type immobilier. L'ensemble de ces exigences dénote une certaine « culture financière » qui n'est pas à la portée des petits opérateurs en général et des femmes en particulier.

Toutefois, l'accès des femmes au crédit s'est trouvé nettement amélioré grâce au développement de la micro-finance et à l'émergence des systèmes de financement décentralisés (SFD) à l'instar des groupements d'épargne et de crédit et des mutuelles d'épargne et de crédit. Cependant, malgré l'expansion de la micro-finance et des SFD, des disparités sont enregistrées au niveau de la couverture géographique et au niveau du taux de pénétration. En dehors du système de financement décentralisé, les femmes peuvent accéder à d'autres mécanismes de financement par le biais de lignes de crédit mis en place au niveau des projets ou au niveau de fonds disposant de lignes de crédit pour femmes.

Malgré cet important dispositif de financement, le niveau de financement des besoins des femmes et de l'égalité de genre est faible. Cet état de fait trouve son explication dans l'accès inégal des hommes et des femmes aux financements des banques, le manque de garanties des femmes, la faiblesse du niveau de revenu et d'épargne des femmes et la faiblesse du volume des financements octroyés pour la réalisation de projets d'envergure.

Source : République du Sénégal. 2005. Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre (2005-2015).

### 3.4.3. Un environnement des affaires très peu favorable

A l'image de celui des PME gérées par les hommes, l'environnement des affaires pour les PME détenues ou dirigées par des femmes est marqué par le contexte global des ZSA du Sénégal. Même si, les femmes sont en plus handicapées par plusieurs contraintes d'ordre socio-culturel (rapports sociaux de genre défavorables, aliénation culturelle et pouvoir du mari, charges familiales et sociales supportées par les femmes au risque de mettre leur entreprise en péril...).

En termes d'infrastructures, de zones industrielles et de marchés, ces ZSA sont peu fournies. A l'échelle nationale, les infrastructures les plus fonctionnelles sont concentrées au niveau de la capitale Dakar et ses environs au détriment de l'intérieur du pays où les PME sont par endroits handicapées par le déficit d'infrastructures (routes, électricité, aérodromes et ports fonctionnels, etc.). L'accès aux marchés n'est facilité que par l'existence de plusieurs marchés centraux au niveau des villes et des centaines de petits marchés hebdomadaires (luma) où sont commercialisés divers produits provenant des petites et moyennes entreprises (Crick et al. 2016). En outre, les rares zones économiques spéciales aménagées dans les régions ne sont pas accessibles selon 43,48% des femmes entrepreneures. Il en est de même pour certains marchés. En effet, 39,75% de ces femmes considèrent l'inexistence de marchés ou l'éloignement de ceux-ci comme un obstacle aux opérations des PME. L'accès adéquat aux télécommunications et à l'Internet aussi constitue un handicap à la compétitivité des PME. En effet, seules 19,57% des femmes entrepreneures disent avoir accès à l'Internet.

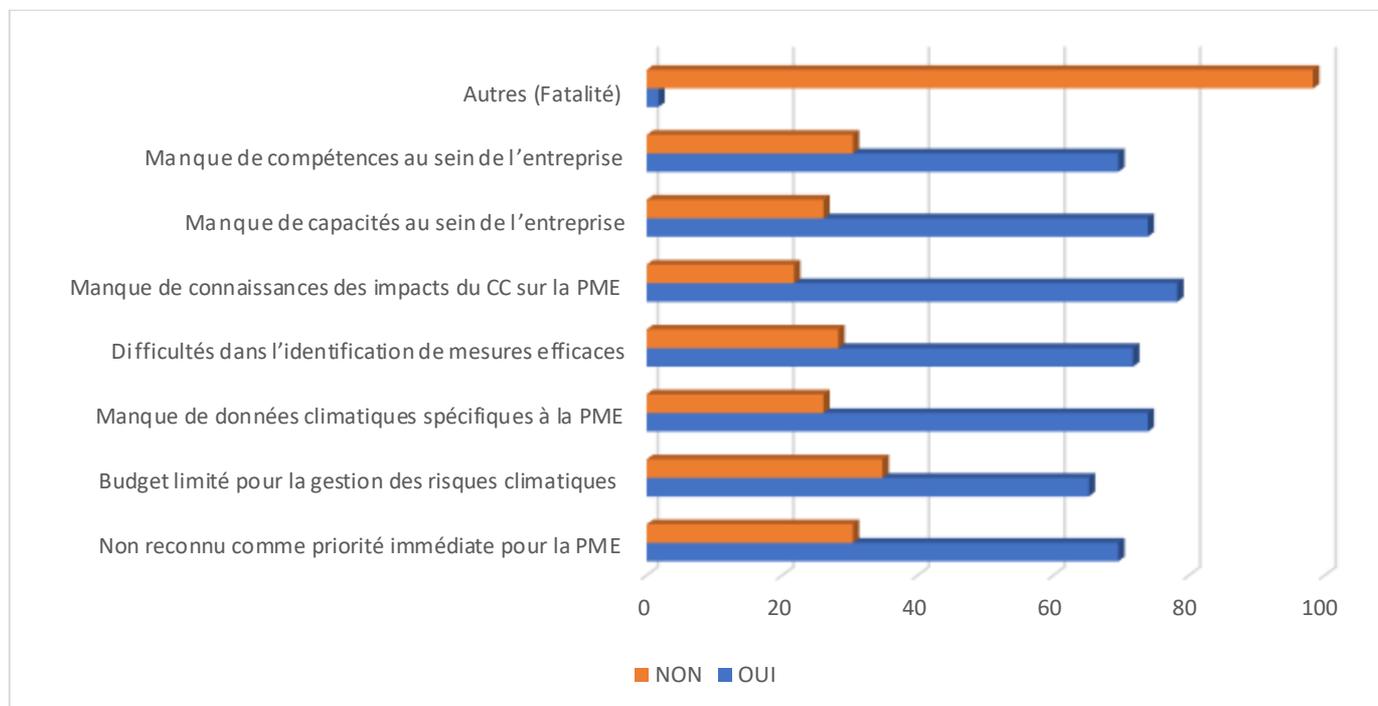
Concernant la politique gouvernementale et les arrangements institutionnels, le Sénégal a mis sur pied plusieurs structures chargées de l'encadrement et de l'appui à l'entrepreneuriat féminin. Ainsi, une Direction des Organisations féminines et de l'Entrepreneuriat féminin a été créée au Ministère de la femme. Un Centre national d'Assistance et de Formation pour les Femmes et un Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin ont été aussi mis sur pied. Cependant, les femmes responsables des PME situées en ZSA soutiennent éprouver des difficultés pour tirer profit des offres de service de ces dits dispositifs pour diverses raisons notamment le fait que ces structures soient en grande partie, concentrées à Dakar.

Enfin, □ même si 73,91% des PME de femmes ne payent pas l'impôt sur les sociétés du fait généralement de la taille des unités économiques et surtout de l'absence d'un dispositif fiable de recouvrement □, les incitations économiques et financières ne permettent pas à ces entreprises d'être productives et compétitives ; cela d'autant plus que 78,26% des femmes soutiennent n'avoir jamais bénéficié de facilitations ou de subventions sur les intrants dans un contexte où l'accès aux services financiers constitue l'un des principaux obstacles à l'entrepreneuriat féminin. Près de 71,93% des PME détenues par des femmes n'ont pas un accès suffisant aux ressources financières des établissements financiers du fait essentiellement que les femmes ne sont pas généralement en mesure d'offrir des garanties aux banques, faute d'actifs comme le foncier, utilisés souvent dans ces types de transaction.

### 3.4.4. Des services et ressources essentiels pour l'adaptation mais indisponibles

Pour les femmes entrepreneures des zones semi-arides du Sénégal, s'adapter aux effets adverses du changement climatique nécessite aussi l'accès à plusieurs services et ressources. Ces derniers devant leur permettre de planifier et de développer des mesures d'adaptation plus efficaces notamment des informations et des connaissances probantes mais aussi des capacités, des compétences et un budget conséquent. Cependant, à l'instar des hommes et comme le démontre la figure 3, elles sont aussi confrontées à plusieurs obstacles qui les empêchent de prendre les mesures idoines pour répondre aux risques climatiques futurs. D'abord 69,57% des femmes responsables des PME étudiées, ne reconnaissent pas la prise de mesures pour répondre aux risques climatiques comme une priorité immédiate. Cet état de fait constitue déjà un blocage dans la mesure où les femmes chefs d'entreprise qui n'en font pas une priorité ne pourront pas accorder une certaine importance à la prise de mesure pour l'adaptation. A cela s'ajoutent d'autres obstacles qu'elles partagent essentiellement avec leurs homologues hommes à savoir : (i) le manque de connaissance concernant les impacts du changement climatique et leur pertinence pour la PME ; (ii) la difficulté dans l'identification de mesures efficaces; (iii), le manque de données climatiques pertinentes; (iv) le manque de compétences au sein de l'entreprise, et; (v) la limite budgétaire.

**Figure 3. Les principaux obstacles à la prise de mesures pour répondre aux risques climatiques futurs**



Source : Enquêtes de terrain PRESA, 2016

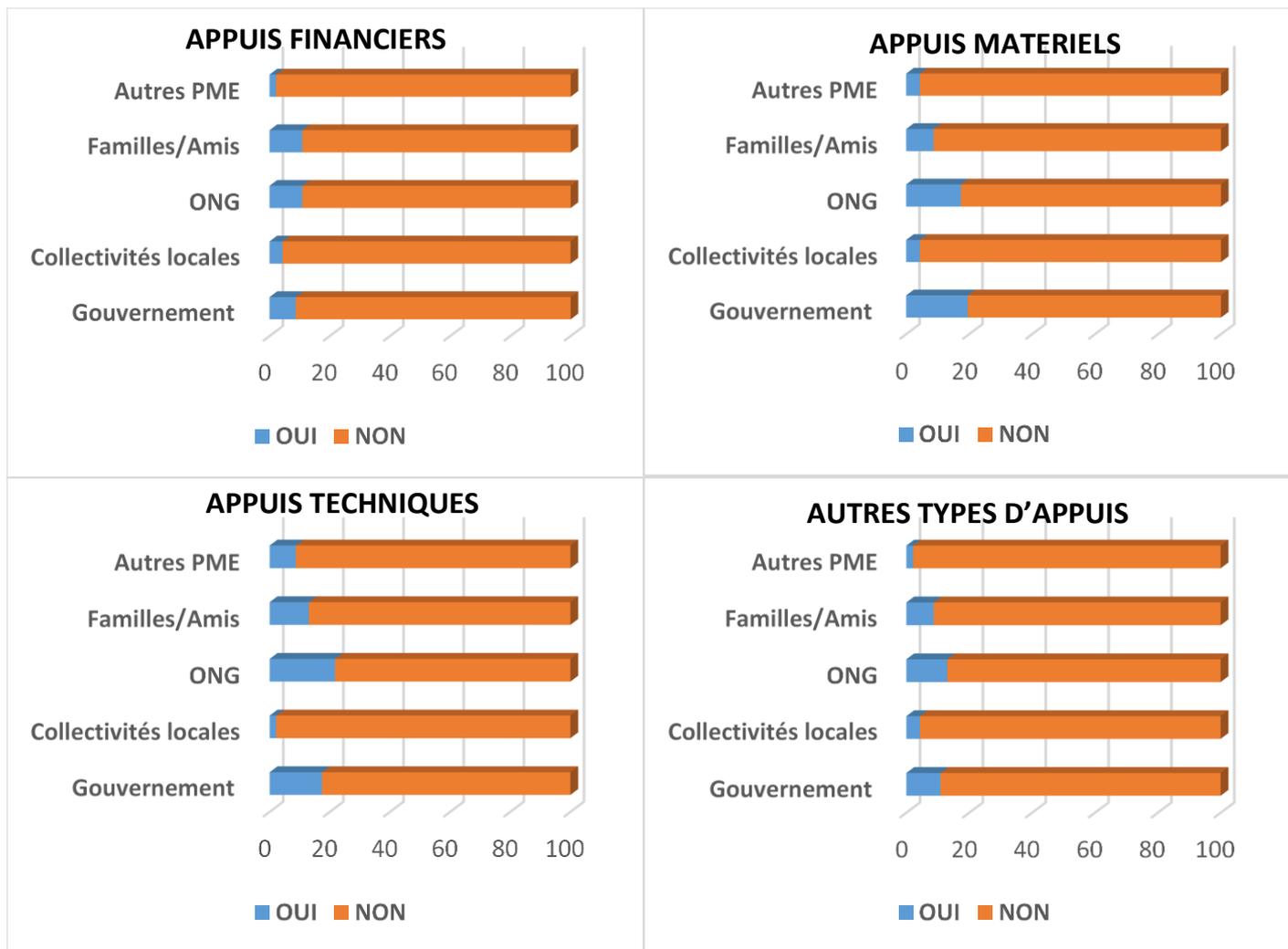
Concernant la limite budgétaire, plusieurs études (Moati, 2002 ; Castells-Quintana, 2015; Campillo, 2017) ont démontré que les mesures d'adaptation au changement climatique nécessitent de la part des entreprises des investissements qui peuvent généralement dépasser leurs capacités financières. Ceci se pose avec beaucoup d'acuité en ZSA du Sénégal, où les PME sont déjà caractérisées par un niveau de capitalisation très faible et des difficultés avérées d'accès aux financements des banques et institutions de micro-crédit. Dans ce registre, les PME des femmes confrontées à des difficultés pour faire des investissements de renouvellement des équipements et des investissements de capacité pour améliorer la production et agrandir leur part de marché, ont forcément besoin de ressources additionnelles pour financer leurs mesures d'adaptation et faire face aux risques climatiques.

### 3.4.5. Un appui insignifiant face aux nombreux risques climatiques

Malgré le dispositif institutionnel d'appui<sup>7</sup> mis sur pied, près de 96% des femmes interrogées soutiennent n'avoir reçu aucun appui financier, matériel ou technique de la part de l'Etat, des collectivités locales ou d'un quelconque partenaire pour faire face aux impacts des conditions climatiques (figures 4). En effet, selon les femmes, la plupart des services offerts par les structures d'encadrement et d'appui de l'Etat ne sont pas relativement accessibles pour les PME des ZSA. Les rares représentations de ces structures à l'échelle locale souffrent de plusieurs reproches de la part des entrepreneurs locaux (caractère non fonctionnel, procédures complexes, appuis politisés, etc.). Quant aux femmes entrepreneures, si elles ne sont pas victimes de préjugés ou de chantages politiques (appartenance à un mouvement de soutien), elles sont le plus souvent obligées d'être en groupement pour bénéficier de certains appuis. Selon ces femmes, les appuis dont elles bénéficient le plus de la part de l'Etat sont les appuis matériels (19,57%) et techniques (17,39%). Seules 8,70% des femmes interrogées soutiennent avoir bénéficié d'un appui financier de la part de l'Etat ou de ses démembrés.

<sup>7</sup> Ministère de la femme, de la Famille et du Genre ; Direction des Organisations féminines et de l'Entrepreneuriat féminin ; Centre national d'Assistance et de Formation pour les Femmes ; Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises ; Agence sénégalaise de promotion des exportations ; Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin ; Fonds national de Crédit pour les Femmes, etc.

**Figure 4. Les différents appuis en faveur des femmes entrepreneures**



Source : Enquêtes de terrain PRESA, 2016

Chez les autres partenaires, seules les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ont appuyé techniquement (21,74%) et matériellement (17,39%) les femmes entrepreneures. Les appuis des collectivités locales et des autres entreprises étant très peu significatifs. Par contre, les femmes ont relativement pu compter sur leur entourage (famille, amis) pour des appuis sur les plans financier (10,87%), matériel (8,7%) et technique (13,04%).

### 3.5. Des besoins spécifiques importants pour relever le défi de l'adaptation

Au-delà de ces appuis, qui du reste sont jugés globalement insignifiants par les femmes entrepreneures, ces dernières ont des besoins spécifiques pour contourner les obstacles, renforcer leur capacité d'adaptation et répondre efficacement aux risques climatiques.

Pour ce faire, l'Etat, ses démembrés et les partenaires, doivent s'attacher à examiner, remettre en question et faire évoluer les normes et les déséquilibres de pouvoir entre les genres dans le domaine de l'entrepreneuriat surtout en ZSA du Sénégal afin d'améliorer la résilience au changement climatique des acteurs. Ainsi, un environnement des affaires sensible au genre permettrait de tenir compte des multiples dimensions de l'inégalité de genre au Sénégal et de contribuer à lever les contraintes sociales, financières et techniques qui affectent la capacité d'adaptation de la femme entrepreneure tout en limitant sa compétitivité.

Ce faisant, l'existence d'une Direction de l'équité et de l'égalité de genre, l'élaboration d'une nouvelle Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG) au Sénégal 2016-2026 et la récente création d'une Direction des Organisations féminines et de l'Entrepreneuriat féminin, doivent servir de prétexte pour une meilleure prise en compte de la dimension genre dans les politiques et les programmes de développement du pays. Ceci permettra de mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures et leur faciliter l'accès et le contrôle des ressources productives afin qu'elles puissent avoir les mêmes chances que les hommes de tirer profit des opportunités, de faire face à des chocs externes comme le changement climatique et de participer au développement du pays.

Par ailleurs, le Comité national sur les changements climatiques (COMNACC) mis sur pied pour servir de cadre de réflexion sur les questions relatives au changement climatique doit promouvoir une approche du changement climatique basée sur l'équité et l'égalité de genre. Il doit veiller à ce que toutes les politiques et processus nationaux et locaux relatifs au changement climatique reposent sur des cadres basés sur l'inclusion et l'utilisation systématique d'une approche sexo-spécifique, prenant en compte l'impact différencié des effets adverses du changement climatique sur les femmes entrepreneures de même que les contraintes socioculturelles qui limitent leur implication.

Des efforts soutenus sont nécessaires pour contourner l'un des principaux obstacles à l'adaptation et au développement des PME détenues par les femmes en ZSA à savoir l'accès au financement voire à suffisamment de financement. Certes, l'Etat du Sénégal a mis sur pied des fonds spéciaux (Fonds national de l'entrepreneuriat féminin, Fonds national de crédit pour les femmes) mais, ces fonds ne parviennent pas à répondre aux besoins des femmes encore moins aux besoins des PME pour financer leurs stratégies d'adaptation. Ainsi, des dispositions particulières devraient être prises par toutes les structures d'appui et d'encadrement pour encourager les banques et les services financiers décentralisés à, d'une part tenir compte des contraintes socioculturelles des femmes entrepreneures et faciliter leur accès aux financements et d'autre part augmenter les crédits qui leur sont alloués. Au-delà de ces sources traditionnelles de financement, il est nécessaire de réfléchir aux stratégies à développer afin de faciliter l'accès aux financements lié au climat pour les femmes entrepreneures. Ceci pourrait se faire à travers la mise en place d'un fonds de soutien à l'adaptation au changement climatique des entreprises dirigées par les femmes afin de les aider à financer les différentes mesures de réduction des risques climatiques et de les accompagner dans certaines initiatives notamment la réduction de la dépendance aux énergies fossiles, la réorganisation des processus techniques, le développement de nouveaux produits et la réorientation stratégique de leurs PME.

En fin, malgré leur niveau d'éducation relativement élevé par rapport à la moyenne des femmes, les entrepreneures, ont des besoins importants en termes d'accès à la formation sur les menaces et les opportunités du réchauffement climatique et sur les outils leur permettant de les prendre en compte. Une telle préoccupation peut être inscrite dans le programme de formation des femmes chefs d'entreprise de la Direction des Organisations Féminines et de l'Entrepreneuriat féminin et dans les activités du Centre National d'Assistance et de Formation pour les Femmes (CENAF). Ce qui permettra dans une certaine mesure de réduire le manque de compétences au sein des PME lié aux questions relatives au changement climatique et les difficultés dans l'identification de mesures efficaces contre ses effets. De même, pour combler le manque de données climatiques pertinentes concernant les impacts du changement climatique sur les différents secteurs d'activité des femmes, l'offre de services climatiques de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) doit être plus sensible à la dimension genre. Grâce à son Cadre National pour les Services Climatiques, l'ANACIM pourrait prendre en compte les besoins spécifiques des femmes entrepreneures en termes de service d'information climatique afin de permettre à ces dernières de mieux faire face aux incertitudes liées au climat.



Femmes entrepreneures participant à l'atelier de restitution de Louga  
© Image prise par Mamadou DIOP/IED Afrique

## Encadré 4 : Politique gouvernementale et entrepreneuriat féminin au Sénégal

« Amener les femmes entrepreneures ou celles souhaitant le devenir, tant en milieu rural qu'urbain, à créer, gérer et développer des entreprises selon les normes standard internationales dans les créneaux porteurs de l'économie... » tel est l'objectif que s'est fixé l'Etat du Sénégal à travers la création des différentes structures d'appui et d'encadrement de l'entrepreneuriat féminin. Ce dispositif institutionnel est composé depuis 2000 d'un département ministériel en charge de l'Entrepreneuriat féminin (même si ce département n'a cessé de changer de nom), d'une Direction des Organisations féminines et de l'Entrepreneuriat féminin, d'un Centre national d'Assistance et de Formation pour les Femmes (CENAF) et ses démembrements départementaux (les CEDAF), d'un Fonds National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (FNPEF), d'un Fonds national de crédit pour les femmes (FNCF), etc. Ce dispositif a pour principales missions (i) de mettre en œuvre une stratégie de développement de l'entrepreneuriat féminin, (ii) d'appuyer les femmes à la création d'entreprises modernes, (iii) de former et renforcer les capacités des femmes chefs d'entreprises, (iv) de faciliter l'accès aux ressources financières, etc. Tout ceci, pour valoriser la créativité féminine, dans toutes ses composantes économique, sociale et culturelle et pour répondre à l'obligation de justice et d'équité, en permettant aux femmes d'avoir les mêmes opportunités que les hommes pour créer et développer leur entreprise.

Cependant, toutes ces initiatives ne permettent pas à elles seules de contourner les obstacles liés à l'accès à la technologie, à l'information et aux ressources financières des femmes entrepreneures et à faire face à un environnement des affaires relativement hostile. Pour cela, ces politiques doivent tenir compte des besoins et priorités spécifiques des femmes entrepreneures dans une perspectives de résilience ; ce qui aiderait à élaborer des politiques et des initiatives plus appropriées pour soutenir l'engagement de ces femmes dans l'adaptation.

Extrait de : GERAD, Etude sur la situation actuelle de la mise en œuvre de la politique de décentralisation au Sénégal, juin 2005.

## 4. Conclusion

L'appréhension de la vulnérabilité et des actions d'adaptation des femmes entrepreneures et l'identification des principaux obstacles à la prise de mesures durables contre les effets du changement climatique, constituent une dimension importante pour faire des PME un des leviers importants de la croissance économique du Sénégal. C'est dans ce souci que ce document de travail sur les PME détenues par les femmes entrepreneures en ZSA du Sénégal s'est évertué à mettre en relief leurs difficultés dans un contexte de changement climatique.

De l'analyse, il est ressorti que, les femmes entrepreneures sont conscientes des risques liés au changement climatique qui affectent leurs activités de production en identifiant clairement les différents événements climatiques qui les impactent le plus ou qui sont susceptibles de le faire dans le futur. Cette prise de conscience s'est traduite par la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions d'adaptation pour faire face aux risques climatiques futurs ; même si ces dernières sont plus réactives que planifiées dans le moyen et le long terme. Somme toute, en plus d'être confrontées aux obstacles classiques de l'entrepreneuriat au Sénégal (problèmes d'accès aux ressources financières, aux connaissances scientifiques, aux services et technologies, etc.) les femmes entrepreneures doivent faire face à de multiples contraintes en raison de normes socioculturelles fortes concernant les rôles et responsabilités dans l'utilisation des ressources et l'accès au financement, à la terre, à la technologie et à l'information.

Néanmoins, plusieurs mesures incitatives peuvent favoriser la création d'un environnement favorable pouvant contribuer à relever les déficits structurels et les obstacles qui limitent la capacité d'adaptation des actrices économiques. Il s'agit essentiellement d'un environnement des affaires plus sensible au genre, l'accès pour les femmes entrepreneures à l'information et la formation sur les menaces et les opportunités du réchauffement climatique et sur les outils leur permettant de le prendre en compte, la facilitation de l'accès aux financements des institutions bancaires et l'accroissement des capacités des PME à capter les financements liés au climat pour accompagner les initiatives des femmes entrepreneures dans le souci d'une meilleure prise en compte de la dimension changement climatique dans leurs modèles d'affaires.

Dès lors, l'Etat à travers les différentes structures d'appui de même que les collectivités territoriales ainsi que leurs différents partenaires, doivent s'attacher à faire évoluer les normes et les déséquilibres de pouvoir entre les genres dans le domaine de l'entrepreneuriat au Sénégal afin de lever les contraintes sociales, financières et techniques qui affectent la capacité d'adaptation de la femme entrepreneure et d'améliorer sa résilience au changement climatique.

# Références bibliographiques

- Adger, W.N., Huq S., Brown K., Conway D. and Hulme M. 2003. Adaptation to climate change in the developing world, *Progress in Development Studies* 3(3): 179–195.
- Adjamagbo, A., Antoine, P. Beguy, D., Dial, FB. 2006. Comment les femmes concilient elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ? Document de travail DT/2006-04, 18p.
- Amin, S. 1969. *Le monde des affaires sénégalais*, Editions de Minuit.
- ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie) 2013. *Rapport sur les Situations Economiques et Sociales, Situation Economique et Sociale du Sénégal*. Ed. 2011. Version définitive, 343p.
- ANSD 2014. *Recensement Général de la Population, de de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage*. Rapport définitif, MEFP.
- ANSD (2015a) *Situation Economique et Sociale Régionale (Saint Louis) de 2013*, 173p.
- ANSD (2015b) *Situation Economique et Sociale Régionale (Louga) de 2013*, 96p.
- ANSD (2015c) *Situation Economique et Sociale Régionale (Kaolack) de 2013*, 171p.
- Atohoun, K. 2006. *Etude des facteurs déterminants de succès des femmes entrepreneures au Sénégal : Cas des femmes entrepreneures du secteur agroalimentaire*. Mémoire de fin de cycle, CESAG, Dakar.
- BAD (Banque Africaine de Développement). 2015. *Autonomiser les femmes africaines: Plan d'action*. Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015.
- BAD (Banque Africaine de Développement). Nd. *Investir dans l'égalité hommes femmes pour la transformation de l'Afrique*. BAD.
- Bardasi, EC., Blackden, M., Guzman, JC., 2006. *Gender, Entrepreneurship, and Competitiveness in Africa*, World Bank Enterprise Surveys, 2002-2006.  
<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.497.4003&rep=rep1&type=pdf>
- Bradshaw, S. and Linneker B. 2014. *Gender and Environmental Change in the Developing World*. IIED Working Paper. IIED, London.
- Benjamin N, Mbaye AA (2012) *Les entreprises informelles de l'Afrique de l'Ouest francophone*. Banque Mondiale. 273 p.
- Campillo G, Mullan, M, Vallejo L., 2017. *Climate Change Adaptation and Financial Protection: Synthesis of Key Findings from Colombia and Senegal*, OECD Environment Working Papers, No. 120, OECD Publishing, Paris. DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/0b3dc22a-en>
- Castells-Quintana D, Lopez-Uribe MDP, Dermott T., 2015. *Coping with climate risk: the role of institutions, governance and finance in private adaptation decisions of the poor*. PRISE Working Paper.
- Crick, F., Eskander S.M.S.U., Fankhauser, S. et Diop, M. 2018. *How do African SMEs respond to climate risks? Evidence from Kenya and Senegal*. *World Development*, Volume 108, pp157-168.  
<https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.03.015>
- Crick F, Diop M, Sow, M, Diouf B, Diouf B, Muhwanga J, Dajani, M (2016) *Enabling private sector adaptation in developing countries and their semi-arid regions – case studies of Senegal and Kenya*. Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment Working Paper No. 258. London: LSE/PRISE, 47p.  
<http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2016/12/Working-Paper-258-Crick-et-al.pdf>
- Denton F. 2000. *Gendered impacts of climate change. A human security dimension*, *Energia News* 3(3):13-14.
- Diagne O.T. 2013. *Analyse de la perception de la vulnérabilité et des stratégies locales d'adaptation aux variations et changements climatiques. Cas des exploitations agricoles de la CR de Keur Moussa*. Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'ingénieur des travaux d'aménagement du territoire et de la gestion urbaine. Ecole Supérieure d'Economie Appliquée, Dakar.
- Diagne-Guèye, Y. 2008. *Genre, changements climatiques et sécurité humaine. Le cas du Sénégal*. ENDA Energie.

- Dugué M.J., Delille H. and Malgrange S. 2012. Stratégies d'adaptation au changement climatique en agriculture paysanne. Etude de capitalisation réalisée sur les terrains de coopération d'AVSF.
- ENDA. 2005. Adaptation aux Changements Climatiques. L'étude de cas des systèmes de production agricoles de Sébikotane (Sénégal). IDS/IIED/ENDA ; LINKING CLIMATE ADAPTATION PROJECT.
- ENDA 2007. Audit du genre dans les politiques et programmes énergétiques : le cas du Sénégal.
- ENDA. 2013. Evaluation et réduction de la vulnérabilité au changement climatique dans les villes africaines. Le cas de la Commune d'Arrondissement de Diamaguène Sicap-MBao, Pikine. IIED.
- FAO, 2008. L'accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest: problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso. Brochure Projet DIMITRA. <http://www.fao.org/docrep/016/ap532f/ap532f.pdf>
- Foucault, M., 1966, Les mots et les choses. Paris, Gallimard, 400 p.
- Gaye A.T., Lô H.M. Sakho-Djimbira S., Fall M.S. and Ndiaye I. 2014. Revue du contexte socioéconomique, politique et environnemental du Sénégal. Sénégal : IED Afrique/PRESA, 86p. [http://www.iedafrique.org/IMG/pdf/Revue\\_Resilience\\_Croissance\\_et\\_changement\\_climatique\\_au\\_Senegal-2.pdf](http://www.iedafrique.org/IMG/pdf/Revue_Resilience_Croissance_et_changement_climatique_au_Senegal-2.pdf)
- GERAD (Groupe d'Etude de Recherche et d'Aide à la Décision). 2005. Situation actuelle de la mise en œuvre de la politique de décentralisation au senegal, Rapport final.
- Guèye A.G. 2010. L'évaluation de l'impact du programme GERME sur la gestion de la micro entreprise de la femme entrepreneur. Mémoire de fin d'étude, CESAG, Dakar.
- Guèye ND. 2004. Stratégies de lutte contre la pauvreté féminine : exemple des groupements de femmes de la région de Dakar (Sénégal). IFAN, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Helmfrid S. 2004. Vers l'égalité entre les genres au Burkina Faso. ASDI, Département pour l'Afrique.
- IOM (International Organization for Migration). 2009. Migration, Climate Change and the Environment. IOM Policy Brief. Geneva.
- Israel, A.L. et Sachs, C. 2013. A Climate for Feminist Intervention: Feminist Science Studies and Climate Change, in Alston M, Whittenbury K (Eds) Research, Action and Policy: Addressing the Gendered Impacts of Climate Change, Springer, Netherlands.
- Khouma M. 2011. Étude sur la vulnérabilité de l'agriculture irriguée et de l'élevage dans la Vallée du Fleuve Sénégal. MEPN/DEEC/Projet INTAC.
- Koelle B. 2013. Women Farmer Scientists in Participatory Action Research Processes for Adaptation, in Alston M, Whittenbury K (Eds) Research, Action and Policy: Addressing the Gendered Impacts of Climate Change, Springer, Netherlands.
- Leduc B., Bernard K., Duaibe K., Cleary L., Manley M. and Leavai P. 2013. The Pacific Gender and climate change Toolkit.
- Moati P., 2002. Les obstacles aux stratégies d'adaptation des entreprises. CREDOC, Cahier de recherche N° 175, 53p.
- Ndiaye F. 2002. Les relations interactives entre le vécu familial, les motivations et les initiatives entrepreneuriales des femmes au Sénégal. Thèse de doctorat de troisième cycle, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.
- Negara, L., 2006, L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales, Sociologies. <http://journals.openedition.org/sociologies/993>.
- Niang-Diop I., Dansokho M., Diaw A.T., Faye S., Guèye K., Guisse A., Ly I., Matty F., Ndiaye P., Sène A., 2005. Etude de vulnérabilité des côtes sénégalaises aux changements climatiques. Rapport final du programme d'assistance des Pays-Bas – Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature. 133 p.
- Niasse M., Afouda A. and Amani A. 2004. Réduire la vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest aux impacts du climat sur les ressources en eau, les zones humides et la désertification. Eléments de stratégie régionale de préparation et d'adaptation. UICN.
- Okali C and Naess L. O. 2013. Making Sense of Gender, Climate Change and Agriculture in sub-Saharan Africa: Creating Gender Responsive Climate Adaptation Policy. Working Paper 057.
- Ornano (D') M. 2014. Genre et changement climatique. Introduction. Ed. Brigitte Leduc Nouméa, 36p.

- Oxfam. 2009. Les femmes face au changement climatique. NOTE D'INFORMATION - CHANGEMENTS CLIMATIQUES, Oxfam International, 4p. <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/oxfam-femmes-face-au-changement-climatique.pdf>
- République du Sénégal. 2005. Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre (2005-2015).
- République du Sénégal. 2006. Document de Stratégie pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté 2006-2010.
- République du Sénégal, 2006. Plan d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques, MEPN, 84p.
- Romero A., Belemvire A. and Saulière S. 2011. Changements climatiques et femmes agricultrices du Burkina Faso. Impact, politiques et pratiques d'adaptation ; Intermón Oxfam.
- Sall, M. 2006. Crue et élévation du niveau marin à Saint-Louis du Sénégal : impacts potentiels et mesures d'adaptation. Thèse de Doctorat de troisième cycle, Université du Maine, 332 pages.
- Sall, M. 2015. Les exploitations agricoles familiales face aux risques agricoles et climatiques: stratégies développées et assurances agricoles. Thèse de doctorat, Université Toulouse, 233p.
- Sall, F. D. & Thioune, R. 2012. Senegal: Les femmes rurales à l'épreuve d'une citoyenneté foncière. Oxford: African Books Collective. Project MUSE, 144p.
- Skinner, E. 2011. Gender and Climate Change: Overview Report. Institute of Development Studies UK, BRIDGE. [http://docs.bridge.ids.ac.uk/vfile/upload/4/document/1211/Gender\\_and\\_CC\\_for\\_web.pdf](http://docs.bridge.ids.ac.uk/vfile/upload/4/document/1211/Gender_and_CC_for_web.pdf)
- Skinner, E. Genre et changement climatique. Panorama. BRIDGE, Development-gender, 106p. [http://docs.bridge.ids.ac.uk/vfile/upload/4/document/1206/French\\_OR\\_final\\_web.pdf](http://docs.bridge.ids.ac.uk/vfile/upload/4/document/1206/French_OR_final_web.pdf)
- Sy, B. A., (2010). Etude de la dynamique du cordon littoral du Gandiolais sur l'axe Saint-Louis– Niayam / Etude de cas du Sénégal. Etude du suivi du trait de côte et Schéma directeur littoral de l'Afrique de l'Ouest. 98 pages.
- Sow F. and Guèye NK. 2011. Genre et dynamiques socio-économiques et politiques en Afrique. CODESRIA.
- Sow-Sarr F. 2010. L'entrepreneuriat féminin au Sénégal : Transformation des rapports de pouvoir. Paris, Montréal, L'Harmattan.
- Top, A. 2014. Évolution des systèmes de production agricole dans un contexte de changement climatique et de migration et effet de genre dans les trois zones éco-géographiques de la région de Matam au Sénégal. Thèse Sociologie. Thèse de doctorat, Université Toulouse II le Mirail, 467p.
- Touré-Thiam, M. Crowley, J. 2014. Impact des changements environnementaux sur les migrations humaines. Étude de cas : Sénégal et Côte d'Ivoire, UNESCO, 273p. <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002287/228713f.pdf>
- Wade, CT. Dime, M. Tandian, A. Ehodé, LS. 2017. Etat des lieux des liens entre migration, transferts et résilience au changement climatique au Sénégal. Rapport d'étude, 38p. [http://www.iedafrique.org/IMG/pdf/etat-des-lieux-des-liens-entre-migration-transferts-et-resilience-au-changement-climatique-au-senegal\\_-low\\_res.pdf](http://www.iedafrique.org/IMG/pdf/etat-des-lieux-des-liens-entre-migration-transferts-et-resilience-au-changement-climatique-au-senegal_-low_res.pdf)
- Wane A. 2009. Le développement de l'entrepreneuriat féminin au Sénégal : Obstacles, et essais de solutions. Mémoire de Maîtrise, Université Cheikh anta Diop, Dakar.



## **PRESA**

Innovation, Environnement, Développement  
en Afrique (IED Afrique)

24, Sacré-Cœur III – BP 5579

Dakar Fann – SENEGAL

Tel. (221) 33 867 10 58

Courriel: [contact@iedafrique.org](mailto:contact@iedafrique.org)

Site web: [www.iedafrique.org](http://www.iedafrique.org)

**[www.prise.odi.org](http://www.prise.odi.org)**

Recherche pour des futurs résilients au climat

Ce travail a été effectué dans le cadre de l'Initiative de recherche collaborative sur l'adaptation en Afrique et en Asie (IRCAAA), avec le soutien financier du Department for International Development (DFID) du Royaume Uni et le Centre de Recherche en Développement International (CRDI), Ottawa, Canada. Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles de leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du Department for International Development (DFID) du Royaume Uni et le Centre de Recherche en Développement International (CRDI) du Canada ou, de son Conseil de gouverneurs.



**CARIAA**  
*Collaborative Adaptation Research  
Initiative in Africa and Asia*



**IDRC | CRDI**

International Development Research Centre  
Centre de recherches pour le développement international

**Canada**